De la contamination étymologique dans le champ de la médiation : Une hypothèse épistémologique

Alain Chante
Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication,
Université Paul Valéry Montpellier 3, responsable du LERASS CERIC,
alain.chante@univ-montp3.fr

Résumé :

En envisageant les sens anciens, et ceux des termes cousins, en faisant l'hypothèse que le terme garde la trace, même ténue, de ses possibles oubliés, nous voulons envisager un potentiel ouvert à toutes les actualisations, voir ce que le terme « offre » plutôt que de voir comment on l'utilise. Nous pensons que même quand on croit utiliser une facette particulière d'un terme, quand on est dans la médiation socio-culturelle, pédagogique, juridique, documentaire, les pratiques sont « contaminées » par des significations secondaires : on passe facilement de l'intermédiaire à l'arbitre, du remède au modèle, sans même se rendre compte qu'on a changé de paradigme. Envisager toutes les facettes a une fonction heuristique, permettant de découvrirde nouvelles relations, de nouvelles explications, d'énoncer de nouvelles hypothèses.

Mots clés : Médiation, documentaliste, étymologie, idéation.

الملخص :

النظر بالمعنى القديم، وتلك الكلمات القريبة، على افتراض أن مصطلح يحتفظ بأثر حتى و لو غير واضح المعالم، و في إمكانية طي النسيان ، نحن نريد نظرة متفتحة على كافة التحديثات، و محاولة معرفة ماذا "تقدمه" هذه المفردة بدلا من كيفية استخدامها. ونحن نعتقد أنه حتى عندما نفكر باستخدام جانب معين من المفردة، عندما نكون في الوساطة الاجتماعية والثقافية والتعليمية والقانونية، و الوثائقية، فالممارسات تكون "ملوثة" بالمعاني الثانوية : فمن السهل أن نمر من الوسيط الى الحكم، و من العلاج الى النموذج، دون الإدراك بأننا غيرنا النموذج. فالنظر في جميع جوانب لديه وظيفة الكشف عن مجريات الأمور، والسماح باكتشاف علاقات جديدة، وتفسيرات جديدة، لصياغة فرضيات جديدة.

الكلمات المفتاحية: الوساطة، وثائقي، المعنى، التصور الفكري.

Introduction

On débat depuis longtemps sur la façon de définir les choses. Pierre Bayle en 1697 dans son *Dictionnaire historique et critique* énonçait que le dictionnaire doit présenter des choses et non des mots.Trois cent ans plus tard Pierre Lederlin, spécialiste de traduction avance « Les linguistes ont, au départ, rejeté l'étude des choses comme étant extérieures à la langue et donc n'étant pas l'objet de leur science… Au contraire, la lexicologie et la lexicographie s'intéressent d'abord au contenu des objets du monde, aux choses…Un dictionnaire devrait, pour être efficace, véhiculer des informations linguistiques (sur les mots) mais aussi culturelles (sur les choses). Le langage crée une certaine image du monde, et, contradictoirement, il est lui-même le produit du milieu naturel et social » (Lederlin,1998).

Dans une approche disciplinaire différente, l'historien C.O. Carbonell, notait :« le mot désigne non pas une chose mais une manière de voir, une façon de concevoir, de sentir… le divorce de la pensée –qui progresse- et du langage –qui se fige- s'accentue avec le temps. Ce n'est pas au sens premier des mots qu'il faut faire appel pour savoir comment nous pensons ou ce à quoi nous pensons aujourd'hui » (Carbonell, 1976). Il reprenait ainsi l'affirmation Guizot, affirmait il y a un siècle en demi : « il y a presque toujours dans l'acception usuelle des termes les plus généraux, plus de vérité que dans les définitions en apparence précises et plus rigoureuses de la science »[1]

Il est traditionnel de commencer par l'étymologie, puis de passer à des définitions classiques avant de voir les interprétations et les détournements de sens récents proposés par les auteurs influents. Entre l'étymologie et le « sens situé » actuel, que faut il privilégier ? Faut- il se méfier, voire abandonner l'étymologie au profit des pratiques, ou au contraire trouver dans l'étymologie des pratiques anciennes à réactiver ? C'est la seconde position que nous avons choisi ici de défendre en étudiant le champ de la médiation, terme qui, selon Bruno Ollivier (Ollivier, 2007) est sujet à de nombreux malentendus. Olivier Chourrot, chef du bureau des réseaux d'IST au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, reconnaissait déjà dans un article paru en 2007 que « si la médiation est partout, elle demeure largement impensée. Ses buts, ses méthodes, son objet varient selon qui parle » (Chourrot, 2007).

En envisageant les sens anciens, et ceux des termes cousins, en faisant l'hypothèse que le terme garde la trace, même ténue, de ses possibles oubliés, nous voulons envisager un potentiel ouvert à toutes les actualisations, voir ce que le terme « offre » plutôt que de voir comment on l'utilise. Nous pensons que même quand on croit utiliser une facette particulière d'un terme, quand on est dans la médiation socio-culturelle, pédagogique, juridique, documentaire, les pratiques sont « contaminées » par des significations secondaires : on passe facilement de l'intermédiaire à l'arbitre, du remède au modèle, sans même se rendre compte qu'on a changé de paradigme. Envisager toutes les facettes a une fonction heuristique, permettant de découvrirde nouvelles relations, de nouvelles explications, d'énoncer de nouvelles hypothèses. On est dans une « activation » d'idées, une « animation créatrice de la pensée » comme le disait Willet en parlant des schémas (Willet, 1992).

Ainsi il existe des définitions complexes et « situées » : Jean Davallon définit la médiation comme : « une action de servir d'intermédiaire […] avec l'idée que cette action n'établit pas une simple relation ou une interaction entre deux termes de même niveau mais qu'elle est productrice de quelque chose de plus, par exemple d'un état plus satisfaisant »(Davallon, 2003) alors qu' Yves Jeanneret avance: « le terme médiation désigne […] l'espace dense des constructions qui sont nécessaires pour que les sujets engagés dans la communication déterminent, qualifient, transforment les objets qui les réunissent et établissent ainsi leurs relations » (Jeanneret, 2007) et qu' Isabelle Fabre et Cécile Gardiès insistent sur l'accès à l'information :la médiation « permet de créer un lien et de concilier deux choses jusque là non rassemblées pour établir une communication et un accès à l'information » (Fabre, Gardiès, 2010).

Mais nous pensons qu'il faudrait revenir sur des définitions de base avant d'y voir des concepts détaillés correspondant à des contextes précis. Il y a près de 20 ans, dans un petit ouvrage sur la médiation culturelle (Chante, 1996), nous avions abordé la définition du mot médiation en envisageant l'étymologie :

[1] Il admettait la nécessité d'intervenir car, sur le mot histoire « la plus regrettable fantaisie terminologique règne à travers (le tome XX de l'Encyclopédie française)…une telle anarchie doit cesser… et des solutions efficaces, commodes et claires doivent être trouvées »

du latin *mediare*, être au milieu, donc aussi de *medius,* «qui est au milieu, central», puis les définitions de base des dictionnaires : **« Médiation** : entreprise destinée à produire un accord[2], un arbitrage. Procédure du droit que propose une solution aux parties en litige, sans la leur imposer comme l'arbitrage. Faire passer d'un état à un autre (philo)[3] ». Enfin nous envisagions les mots de même racines : « **Médian** : qui se trouve au milieu ; **Médiat (e)** : qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre,opposé à **immédiat**, sans intervalle dans le temps ou dans l'espace **; Intermédiaire**[4] ; **médium** , intermédiaire entre les vivants et les morts (ou les esprits) ; intermédiaire entre des communicateurs pour transporter des messages en franchissant le temps et l'espace, terme attesté en lat. médiév. (*cf.* Du Cange et Latham), au sens de «substance, milieu dans lequel a lieu un phénomène», ce qui doit être rapproché de la proposition de Jean Caune : « **Milieu** : centre d'un lieu. Point également éloigné de deux termes dans l'espace ou le temps. Espace matériel dans lequel un corps est placé. Entourage. Groupe déterminé, classe sociale. C'est-à-dire à la fois ce qui se trouve entre, autour et à l'intérieur des choses » (Caune, 1995).

Depuis cette époque on a vu émerger le terme d' **intermédiation**, qui est un anglicisme — lui-même dérivé du latin «*intermedius*», (*qui est entre deux, qui tient le milieu*) — « voulant désigner la présence et le rôle d'un intermédiaire dans le cadre d'une transaction à caractère économique, financier ou commercial ». Mais on parle aussi d'intermédiation sociale comme le définit Alain Marchand : « (mon) propos portera essentiellement sur l'entrée «territoire», sur l'action publique et sur la mobilisation des acteurs, autant d'approches que nous analyserons en termes «d'intermédiation sociale» (Marchand , 2005). On peut aussi citer des « formes d'intervention sociale courantes en France, comme l'animation socioculturelle ou l'éducation populaire… divers dispositifs mis en place par les pouvoirs publics (qui) font appel à des acteurs spécifiques pour favoriser les relations de voisinage dans les quartiers où le vivre ensemble» (Baillergeau, Duyvendak ,2006).

Ainsi que le terme de **remédiation** (alors inconnu des dictionnaires et qui est encore encore absent du CNRTL) qui a été défini par la commission générale de terminologie et de néologie et publié au *BO* n ° 33 du 21 septembre 2007 comme la « Mise en oeuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au cours d'une évaluation. : La « remédiation » doit être distinguée du « rattrapage », qui consiste en une remise à niveau des connaissances », et est entré dans le Larousse comme « dans le cadre de l'école le soutien apporté aux élèves qui ont du mal à acquérir des fondamentaux » Il est dit qu'il s'agit d'une francisation de l'anglais *remediation*[5], qui vient de *remédiare* et est donc lié à remède, mais on n'évoque nulle part un lien avec médiation.

Or quand nous avions rapproché le terme de médiation de celui de **remède,** cela nous avait été reproché de lier ce qui vient de *remedium* et de *remediare* (guérir), dérivés de *mederi* « soigner, traiter », avec ce qui vient de *mediare*, être au milieu et de *médius.* Faut il considérer que remédiation vienne de remède, sans lien avec médiation ? Pourtant le lien , ou du moins le glissement de l'un à l'autre, nous semble justifié : le remède est « entre » le malade et la maladie, il s'interpose, il fait passer de l'état de malade à celui de guéri , il est ce qui permet de corriger, d'améliorer , un moyen destiné à combattre un mal affectif, psychique, moral; une mesure destinée à redresser une situation sociale, économique, politique, mauvaise. Il constitue bien une médiation selon nous, de même que celui qui le prescrit, le **médecin**. Encore faut il le prouver .

Nous sommes donc parti dans une démarche qu'Abraham Moles appelle « l'idéation » dans *les Sciences de l'imprécis* (Moles, 1995), ce moment et cette action quasi inexplicables où une idée nait, progresse, murit, permettant de concevoir une hypothèse. « S'il y a des recettes « d'activation d'idées » des systématisations, des rapprochements incongrus, de jeux combinatoires » (Chante, Vaisman, 2012) on ne sait pas expliquer

---

[2] Le terme médiation est identifié aux environs du XIII° siècle, pour désigner une intervention humaine entre deux parties *r.wiki**mediation**.org/ index.php?title=Étymologie_du_mot_**médiation***

[3] Ce dernier point, souvent oublié a été mis en avant par Davallon, quand il dit *«* la notion de médiation apparaît chaque fois qu'il y a besoin de décrire une action impliquant une transformation de la situation ou du dispositif communicationnel et non une simple interaction entre éléments déjà constitués et encore moins une circulation d'un élément d'un point à l'autre» Davallon, idem

[4] Le terme médiation est signalé en 1480 comme «intermédiaire entre Dieu et l'homme» (*Mistere du Viel Testament,* éd. J. de Rothschild, 1519); et en 1541 comme «entremise pour concilier Dieu et l'homme» (Calvin, *Institution,* éd. J. D. Benoit, L. III, ch. XX, p.356), ce qui le rapproche du sens ancien de médium *r.wiki**mediation**.org/ index.php?title=Étymologie_du_mot_**médiation***

[5] « the process of improving something or correcting something that is wrong, especially changing or stopping damage to the environment or helping school students who are slower at learning than others remediation of contaminated soil, 1818, noun of action from stem of Latin remediare, remedium » *the Oxford Advanced American Dictionary*

comment l'idée surgit, surgissement que l'on peut symboliser par l'*Eureka* d'Archimède ou par l'ampoule qui s'allume dans une bulle au dessus d'une tête dans les bandes dessinées. L'idée est donc qu'il existe un lien entre les deux sens signalés et qu'ils s'influencent mutuellement.

Un lien ancien a été evoqué entre les deux sens de la racine « med », milieu d'une part et soin de l'autre avec au temps de la Rome antique, Méditrina, l'une des filles du dieu de la médecin Esculape, qui est associée aux festivités *meditrinalia* du 11 octobre, fête des vendanges où l'on réalise un mélange du vin nouveau avec du vin vieux aux vertus curatives, technique qu'elle aurait inspirée[6].

Le désir de disposer d'une référence explicite nous a conduit à l'ouvrage de Jean Claude Rolland (Rolland, 2012) qui explique qu'il existe deux grandes familles de mots, qu'il estime « cousines » contenant la racine « med » :

- ce qui est issu de l'adjectif latin medius, « qui se trouve au milieu, moyen »

- et ce qui vient de l'ancêtre indo-européen MED, « prendre des mesures » lui même divisé en deux branches :

-L'une à partir du latin *modus,* « mesure imposée aux choses, mesure musicale, manière de se conduire », comprend un mode, une mode, un modèle, modération, modélisation, module, modulation, modification.

-L'autre, à partir des verbes latins *mederi*,« donner ses soins »,*medicare* « soigner », *meditari* « étudier, s'exercer au physique et au moral» a donné lieu à médecin, médicament, remède et méditer

Ainsi médiation et remède pourraient être vus comme des cousins et remédiation issue d'un mariage consanguin. Et l'on peut défendre l'idée que le médecin est un médiateur comme le remède, l'un médiateur humain , l'autre « technique », tous deux « sociaux naturels »(le médecin rassure par sa seule présence, le placebo soigne par son seul statut annoncé de médicament ce qui correspond à des « valeurs » selon la typologie tripartite que fait Mucchielli pour « médiation »(Mucchielli, 199).

Mais on se trouve maintenant avec une foule de mots aux sens assez différents qui ont pourtant tous des liens. On peut alors se demander lesquels ont été étudiés, lesquels restent à défricher et déchiffrer :

Cela a été fait entre médecin et méditer: le verbe grec "médomai" ("μηδομαι") méditer, veut dire aussi prendre soin et medicus serait dérivé du grec "mèdôs" ("μηδος") le soin, le conseil et du grec"médos" ("μεδος") soigner[7] ; et entre médecin et « mode » : « racine latine *medicus* signifie « qui soigne, qui guérit ». Le mot dérive lui-même de la racine indo-européenne med-, qui exprime l'idée d'ordre et de mesure. « On retrouve (cette racine) dans des mots comme méditer ou modéré. Le médecin est ainsi un homme mesuré et sage, qui réfléchit avant d'agir, qui pose aussi des jugements comme lorsqu'il fait un diagnostic, mais aussi un homme de mesures (poids, taille, glycémie…) qui donne des remèdes ou des médicaments, pour rétablir l'équilibre ou l'ordre dans le corps, c'est-à-dire la santé. »[8]

Pour Emile Benveniste la racine "med" a diffusé dans les langues indo-européennes parce qu'elle couvre tout un ensemble d'activités, de la pensée à la médecine, pour juger d'une loi autorisée (Benveniste, 1945). « En germanique la racine s'est spécialisée au sens de « mesurer », gothique *mitan*, anglo-saxon *metan*, haut-allemand *messen*, etc. » (Benveniste, 1969), où le sens de la racine est défini comme « prendre avec autorité les mesures appropriées ».

Mais alors, pourquoi ne pas prolonger la démarche en rapprochant ces termes de médiation et de sa famille?

Des liens avec mode ? Les deux mots « mode », le masculin comme le féminin viennent du mot masculin latin *modus* «mesure, étendue; modération»;

[6] *r.wikimediation.org/index.php?title=Étymologie_du_mot_médiation*
[7] https://sites.google.com/site/etymologielatingrec/home/m/medee
[8] in *Histoire et épistémologie de la médecine* www.numilog.com/extrait.asp?id_livre=236232

Un mode c'est « une forme, une méthode, une formule, un procédé : *Mode de classement, de paiement, mode d'emploi*. Une forme particulière sous laquelle se présente un fait, un phénomène »[9]. Cette forme n'est elle pas une entremise , jouant les « bons offices » entre le fait et l'utilisateur ?

Une mode est un « usage passager qui règle une manière de vivre selon le goût du moment » « Une manière d'être, de penser, d'agir, particulière à quelqu'un. Synonyme de *convenance, façon, guise* ». Une « manière passagère de sentir, de penser, de vivre, érigée en norme sociale dans un milieu, une société donnée Manière de se comporter propre à un groupe social, une région, un pays. Synon. *coutume, habitude, traditio »*[10]. Ce qui correspond bien à ce qu'Alex Mucchielli appelle « les médiateurs sociaux naturels : normes, valeurs, représentations »[11]

Des liens avec modération ? Le mot est emprunté au latin *moderatio* «action de modérer, de tempérer; modération, mesure», et signifie Caractère modéré, mesuré (d'une action ou d'une chose), action d'atténuer, de rendre moins rigoureux (une loi, une peine, une règle)[12].Etre modéré, c'est être moyen, médian, au milieu, entre les excès que l'on veut éviter. Le lien avec module empr. au lat. *mŏdŭlus* «mesure»[13] en découle.

Un lien avec modèle[14] ? Le terme vient de l'italien *modello*, « ce qui sert d'objet d'imitation, objet d'après lequel travaille les artistes, représentation d'un ouvrage à exécuter, propre à être imité lui même descendant du lat. vulgaire *modellus,* qui est une altération par changement de suffixe de *modulus*, mesure » , ce qui renvoie à mode[15] . C'est d'abord une « chose ou personne qui, grâce à ses caractéristiques, à ses qualités, peut servir de référence à l'imitation ou à la reproduction », ce « qui est destiné à être imité, reproduit (renvoie à un mode, une forme) », un « dessin ou maquette en toile destiné à guider l'exécution d'un prototype original, une représentation à petite échelle, d'un objet destiné à être reproduit dans des dimensions normales ». C'est donc un intermédiaire entre l'idée et l'œuvre.

« En sciences humaines, c'est la représentation schématique qui décrit et illustre de manière réductrice, simplifiée et fonctionnelle les traits essentiels d'un système »: C'est pour cela que Le Moigne nomme systémographie l'association qu'il a fait dans son ouvrage Le Moigne, 1994)

Le modèle est la projection d'une théorie, sous une forme simplifiée et donc facilement manipulable, dans un esprit de système permettant de créer des nouvelles idées en permettant des manipulations et des découvertes ce qui conduit à **Modélisation,** subst. fém. opération par laquelle on établit le modèle d'un système complexe, afin d'étudier plus commodément et de mesurer les effets sur ce système des variations de tel ou tel de ses éléments composants``[16]. C'est une médiation entre l'existant et le projeté .La modélisation est une médiation, qui « rend intelligible les faits, qui facilite la vulgarisation d'une théorie en fournissant d'une manière simple un savoir qui demeurerait autrement compliqué ». c'est un filtre qui simplifie, une vitrine qui séduit[17]

Enfin peut on trouver un lien avec méditation ? « Du latin *meditari* dont le sens propre est "s'exercer au physique et au moral". Signifie "préparer quelque chose par une longue réflexion, projeter".étudier, s'exercer. La méditation serait alors « l'action de réfléchir, le fait de se concentrer sur un sujet de réflexion »[18]. « Soumettre à une longue et mûre réflexion. Synonyme d'*approfondir, réfléchir (à)*. Se livrer à de longues et profondes réflexions (à propos de/sur quelque chose). Synonyme *réfléchir sur »*[19]. Ainsi la médiation est une étape intermédiaire, une médiation entre le projet et l'action.

Cette hypothèse a-t-elle des conséquences sur le plan pratique ? Nous avons choisi de l'appliquer au cas de

---

[9] Mode, CNRTL
[10] idem
[11] Mucchielli
[12] Modération, CNRTL
[13] Module CNRTL
[14] « Modèle » Ortolang, CNRTL ;
[15] C'est aussi le « moule », la forme préparée
[16] Dictionnaire Giraud-Pamart Nouv. 1974. Cité par CNRTL
[17] Le schéma est une prise de données dans la réalité à partir d'une intention. C'est un discours du schématiseur sur quelque chose Toute vision partielle étant partiale, la vision réductrice du schéma peut être dangereuse. Il révèle « l'univers intensionnel »de l'auteur et du lecteur (Alfred Korzybski).C'est un regard, un dévoilement , (et en jouant avec les mots en partie un dévoiement) et non une expression du sujet traité (Chante,2010).
[18] *meditationactive.free.fr/ med_etymologieplus.html*
[19] Méditer, CNRTL

la médiation documentaire. En 2012, Bertrand Calenge, sur son blog, présentait sous la forme d'un décalogue une liste des valeurs que doit respecter le bibliothécaire[20] : « je m'interrogeais sur les valeurs symboliques attribuées au bibliothécaire par la vox populi (…) et je me suis amusé à vouloir caractériser ces valeurs en 10 items maximum ». Or comme nous le signale Olivier Chourrot, « le bibliothécaire aime à se présenter comme un ' médiateur' » (Chourrot, 2007). Nous avons pensé tenter la démarche pour le documentaliste, en partant non de la *vox populi* [21], mais d'une application systématique des liens de médiation avec tous ses cousins. A l'idée de commandements « transcendants» venus d'en haut nous préférons l'idée de piliers servant de fondations (ce qui paraît plus logique dans une démarche s'appuyant sur l'étymologie).

Le documentaliste doit :

1) Arbitrer, c'est à dire réaliser une entremise destinée à concilier ou à faire parvenir à un accord, à un accommodement des personnes ou parties ayant des différents. Entre la déontologie de sa profession et l'éthique de son entreprise, entre les demandes des usagers et le cadre se ses missions, entre ses différentes activités toutes chronophages, le documentaliste doit toujours arbitrer au mieux.
2) Etre au milieu, au cœur de l'entreprise ou de l'établissement, et constituer un milieu qui peut être rassurant: « La médiation apporte une sécurité dans la mesure où elle permet par son effet contenant d'offrir une enveloppe rassurante »[22].
3) Etre un intermédiaire « Tu seras médiateur des connaissances en respectant l'individualité des besoins de chacun: être bibliothécaire n'est pas amasser un trésor de savoirs organisés, c'est transmettre » dit Calenge. Le documentaliste peut aussi pratiquer une intermédiation sociale du type animation.
4) Garder une position médiate: il ne touche au document que par les documents secondaires qui le décrivent, il ne doit pas prendre parti et donner son opinion dans ses résumés documentaires.
5) Remédier au manque de moyens par son hyperactivité, restructurer son service en appliquant les règles de la démarche qualité ou de l'analyse de la valeur, remédier à l'inquiétude des usagers.
6) Suivre la mode. Peut être pas dans l'idée d'être « branché » mais surtout dans une nécessité à la base de la veille : l'observation et l'analyse de l'environnement (Jakobiak, 1992). La veille sociétale, environnementale, sociopolitique « consiste à discerner parmi un certain nombre de changements (démographie, villes, modes...) les grandes fractures qui s'opèrent dans la société et qui risque de transformer ou de perturber l'entreprise et son environnement » (Pateyron ,1998).
7) Utiliser des modes de classement, des modes de mise à disposition des collections…
8) Utiliser des modèles, comme les normes AFNOR sur la gestion d'un centre de documentation, et être un modèle de conduite pour l'usager (principes déontologiques)
9) Modéliser car il doit être capable de schématiser le fonctionnement de son service pour l'analyser et pour pouvoir prévoir son évolution, ou de visualiser son organisation des savoirs (« Tu structureras et organiseras les savoirs » dit Calenge)
10) Savoir « découper » des données en module (sémantisation des données) pour les rendre aptes à la dissémination, au regroupement, à l'identification.
11) Modérer, c'est à dire ne pas amplifier les rumeurs, calmer le jeu en proposant de vérifier et de comparer, garder à l'information l'une des valeurs que lui avait donné l'écrit, à savoir la possibilité d'étudier calmement le texte pour l'analyser et non simplement le ressentir ; voire être modéré, raisonnable dans ses achats comme dans ses relations avec les usagers.
12) Méditer, c'est à dire qu'il doit refuser l'immédiateté, prendre le temps de réfléchir pour comprendre, en étant non seulement « toujours curieux des savoirs d'hier, des savoirs d'aujourd'hui, des projections de l'imaginaire » (Calenge), mais en méditant sur eux, afin de les intégrer.

Conclusion

On pourrait continuer, par exemple en signalant dans le même champ sémantique venant de « med »,

[20] Valeurs du bibliothécaire (addendum) : un décalogue ? » Bertrand Calenge. In Bertrand Calenge : carnet de notes. Lundi 12 avril 2012.http://bccn.wordpress.com/2012/04/16/valeursdu-bibliothecaire-addendum-un-decalogue/
[21] « Peuple » qui, à la lecture du billet, semble être très professionnel
[22] La pédagogie entre médiation & remédiation éducative pour l'émergence d'une clinique éducative georges.ntsiba.over-blog.com

medellus, la moelle et en s'amusant à relever que pour exercer le métier de documentaliste il faut « avoir la moelle », avoir de l'énergie . Mais la démarche proposée, d'une part n'est pas un jeu, ou alors elle fait partie des *serious games* fort à la mode, et d'autre part ne doit pas tomber dans la systématisation à outrance ni viser l'exhaustivité. Elle a seulement une fonction heuristique d'activateur d'idées, permettant de songer à des rapprochements, à des pistes avec lesquelles on va pratiquer une inférence abductive pour construire un cadre théorique qui englobe grâce à un "bricolage" approprié des informations jusqu'alors disparates » (Perriault, 2000). On est dans une démarche qualitative qui permet seulement de sortir des schémas contraints dans lesquels on est souvent enfermé et qui se place « au cœur de la réflexion nécessaire pour une recherche dynamique et prolifique permettant de nouvelles contructions » (Chante, Vaisman, 2013).

BIBLIOGRAPHIE

1. BAILLERGEAU É., DUYVENDAK J. W., 2006. « Les enjeux du travail social d'intermédiation d'après l'exemple des Pays-Bas », *Espaces et sociétés* 2 (n° 124-125)
2. BENVENISTE E., 1945, « La Doctrine médicale des Indo-Européens », *Revue de l'Histoire des Religions*, vol. 130, pages 5 à 12.
3. BENVENISTE E., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes,* I-II, les Éditions de Minuit, Paris.
4. CARBONELL C.-O., 1976 *Histoire et historiens ; une mutation idéologique des historiens français 1865-1885,* Toulouse, Privat.
5. CAUNE J., 1995. *Culture et communication ; convergences théoriques et lieux de médiation*, PUG.
6. CHANTE Alain, 2010.*Trajectoires et projections dans la BD : recherches sur un système graphique de représentations en phase avec la modernité,* Université Paul Sabatier – TOULOUSE III : HDR en sciences de l'information et de la communication
7. CHANTE A., VAISMAN C., 2013. « L'éclectisme, une attitude nécessaire complémentaire de la sérendipité »**,** *IVème congrès international du Réseau international francophone de la recherche qualitative « La logique de la découverte en recherche qualitative »* 19 au 21 juin 2013 à Fribourg (Suisse). http://www.unifr.ch/travsoc/rifreq2013/
8. CHANTE Alain, 1996. *99 réponses sur la culture et la médiation culturelle,* CRDP Montpellier, réed 2000
9. CHOURROT Olivier, 2007. « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *BBF,* T.52, n°6, 2007
10. DAVALLON Jean, 2003. « La médiation : la communication en procès ? », *MEI*, nº 19, 2003
11. *DICTIONNAIRE GENERAL DES SCIENCES HUMAINES* (sous la direction de Georges Thinès et Agnès Lempereur), éditions Universitaires, Paris, 1975.
12. *DICTIONNAIRE GIRAUD-PAMART* Nouv. 1974.
13. FABRE I., GARDIES C., 2010. « La médiation documentaire », in *Médiations,* sous la dir. de V. LEDERLIN P, 1998. « Les mots et les choses dans un dictionnaire spécialisé »**,** *Språk og Marked*, nº 19, Halden
14. LIQUETE, Vincent, 2010. Paris : CNRS Ed., 2010. p.121-139. (Les essentiels d'Hermès),
15. JEANNERET Yves. 2007. « Usages de l'usage, figures de la médiatisation ». In: *Communication et langages*. N°151.
16. JAKOBIAK François, 1992. *Exemples commentés de veille technologique*, Paris, Ed d'Organisation.
17. LE MOIGNE Jean-Louis, 1994. *La théorie du système général. Théorie de la modélisation* , Paris, PUF (4e ed)
18. MARCHAND A., 2005. « Animation, intermédiation sociale et gouvernance ». In: *Agora débats/jeunesses, 39, 2005. L'animation et ses analogies : des enjeux pour l'action collective*. pp. 26-34.
19. MOLES Abraham., 1995. *Les sciences de l'imprécis,* Paris, Ed. du Seuil
20. MUCCHIELLI Alex, 1995. *Pratiques et percussion de la communication* in BENOIT Denis, *Introduction en sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ed. d'Organisation.
21. OLLIVIER B., 2007. *Les sciences de la communication. Théories et pratiques* Paris, A. Colin.
22. PATEYRON E-A., 1998. *La veille stratégique*, Paris, Ed. Economica.
23. ROLLAND J. C., 2012. *Les grandes familles de mots*, Editeur : Lulu Editions
24. WILLET G., sous dir., 1992. *La communication modélisée*, Ottawa, Ed. Erpi

Webographie

1. La pédagogie entre médiation & remédiation éducative pour l'émergence d'une clinique éducative georges.ntsiba.over-blog.com
2. r.wikimediation.org/index.php?title=Étymologie_du_mot_médiation
3. CALENGE Bertrand, 2012. « Valeurs du bibliothécaire (addendum) : un décalogue ? ». In Bertrand Calenge : carnet de notes. Lundi 12 avril 2012. http://bccn.wordpress.com/2012/04/16/valeursdu-bibliothecaire-addendum-un-decalogue/
4. https://sites.google.com/site/etymologielatingrec/home/m/medee
5. Histoire et épistémologie de la médecine www.numilog.com/extrait.asp?id_livre=236232
6. meditationactive.free.fr/med_etymologieplus.html